

# Lettre de l'Udaf Bas-Rhin

Août 2017 - 3

## C'est déjà la rentrée !

La rentrée, c'est mille soucis pour les familles. Les plus jeunes entrent en classe pour la première fois et c'est un rythme nouveau qu'il leur faut apprendre, et il vaut mieux ne pas parler trop de « rythmes » en ce moment, car ce sont rarement les besoins des enfants qui prévalent dans les choix faits par les adultes, les décideurs. Les plus âgés, bac en poche, ont rencontré les plus grandes difficultés pour trouver une place dans l'université de leur vœu ; il faut ensuite et au plus vite trouver un logement ni trop coûteux ni trop éloigné de la fac. Pour tous, à tous les âges, le coût de la rentrée est élevé et dans le budget familial, ce n'est pas facile lorsque les revenus sont faibles, malgré les aides publiques, comme l'Allocation de rentrée scolaire, malgré les coups de pouce de la Région.

Ce nouveau numéro de la Lettre de l'Udaf vous parle beaucoup de budget des familles, des actions de lutte contre le surendettement, pour atténuer les charges de l'énergie et bien sûr, pour faire face à ce « coût de la rentrée ». **Les associations familiales sont proches de vous, sur tous les territoires du département**, à votre écoute pour vous aider à faire face aux difficultés que vous rencontrez. **Le Réseau des parents est un outil encore insuffisamment connu** pour répondre aux nombreux besoins, en mobilisant tous les acteurs locaux. Et puis connaissez-vous **le réseau des aidants du Bas-Rhin**, à vos côtés pour concilier solidarité familiale et vie professionnelle ? En cette rentrée 2017, la solidarité reste une belle idée !

**Alphonse Pierre**  
Président

## Réalités Familiales : Familles et Argent

L'UNAF publie un numéro spécial de Réalités Familiales consacré aux questions d'argent dans les familles, que ce soit en matière de donation, de mise en commun des ressources, d'inégalités, d'aspects psychologiques, d'arbitrage temps/argent, de contraintes budgétaires ainsi qu'un article sur les perspectives de l'éducation financière. Disponible à l'Udaf 03.88.52.89.87.



## Prévenir le surendettement

Les associations familiales se sont regroupées pour créer, avec l'Udaf, le P.A.S.S Contre le Surendettement. L'objectif est de venir en aide aux familles en leur apportant une réponse concrète dans leurs difficultés financières et budgétaires

et en les accompagnant dans les procédures, y compris si nécessaire la constitution d'un dossier de surendettement. Les bénévoles et salariés des associations familiales proposent, près de chez vous, des permanences pour évaluer votre situation et vous apporter des conseils. En fonction de votre souhait, ils peuvent vous orienter vers un accompagnement budgétaire et un suivi effectués par un délégué de l'Udaf. Toute cette action est possible grâce au soutien de la CAF, du Département, de la CARSAT, de la Banque de France. Réunis le 27 juin dernier, les pilotes et partenaires de l'action ont reçu à Strasbourg un chargé de mission de l'UNAF pour faire le point sur l'expérimentation nationale du Point Conseil Budget et la mise en place des services Information et Soutien au Budget Familial (ISBF) dans une cinquantaine d'UDAF dont celle du Bas-Rhin.

Quelques jours plus tôt, le 8 juin, s'est tenue à Paris la journée nationale consacrée au surendettement et au microcrédit, où a été présenté le site internet d'information grand public [mesquestionsd'argent.fr](http://mesquestionsd'argent.fr).



## Les publics vulnérables face aux banques

L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)... derrière ces termes et leurs acronymes barbares se cachent deux hautes autorités nationales, la première rattachée à la Banque de France et la deuxième parfois plus explicitement appelée le « gendarme de la Bourse ». Vous ne vous sentez pas trop concernés ? Pourtant vous l'êtes ! Ces deux institutions françaises ont inscrit dans leurs priorités de travail en commun la protection des publics vulnérables, et en premier lieu, des majeurs protégés.



Dans cette optique, elles ont souhaité mieux connaître la situation vécue par les personnes protégées et leurs mandataires dans leurs relations avec

les établissements financiers, l'organisation des établissements pour répondre aux demandes de ce public, les éventuelles difficultés rencontrées par ceux-ci et les bonnes pratiques qui peuvent être identifiées. Elles ont dès lors consulté les mandataires judiciaires des grandes associations nationales dont l'UNAF et l'UNAPEI, via un questionnaire internet anonyme. Elles ont ensuite consulté les 11 principaux établissements bancaires via un questionnaire envoyé par email, et reprenant les principaux enseignements des réponses des mandataires.

Si la relation avec les établissements bancaires est jugée satisfaisante dans l'ensemble, les mandataires pointent néanmoins du doigt certaines pratiques : l'accès limité des personnes protégées aux services, le défaut de respect de la confidentialité, des restrictions d'usage, le danger lié au démarchage. Les mandataires entretiennent également une bonne relation avec les assureurs ou leurs intermédiaires, mais ils ne les trouvent pas suffisamment au fait du cadre légal des mesures de protection judiciaire. Pour les banques, les améliorations de processus passeraient essentiellement par le numérique ou la formation. Sur l'offre, certaines banques envisagent (sous réserve budgétaire) de nouveaux services/produits. Les deux autorités vont rencontrer les banques pour leur présenter les résultats et engager un dialogue. Elles publieront en septembre une synthèse des résultats de cette étude et leurs préconisations.



## Jeu Budgetissimo

Budgetissimo est un jeu conçu par le mouvement Familles Rurales,

support d'animation d'une action de prévention de gestion du budget familial. Il permet notamment de :

- accompagner les familles dans leur fonction d'éducation,
- sensibiliser un large public sur la notion de gestion de budget,
- renforcer le pouvoir d'achat en réalisant des économies simples au quotidien,
- prévenir les risques liés à l'endettement et le surendettement.

En jouant, chacun des participants se met à la place d'une famille, gère son budget tout en étant confronté aux aléas du quotidien. Comme dans la vraie vie, le choix de dépenses des participants conditionne l'équilibre à atteindre à chaque fin de mois.

Les participants :

- s'approprient la composition d'un budget familial : recettes, dépenses prévisibles, imprévisibles...
- manipulent les différents moyens de paiement : espèces, carte bancaire, chèque...

- comprennent l'importance de tenir ses comptes (grâce à la feuille de compte)
- deviennent des consommateurs avertis (quelques pièges de consommation présents dans le jeu permettent de mieux comprendre)
- apprennent les clés pour prendre les bonnes décisions et gérer leur argent de manière responsable.

**Contact : Fédération départementale Familles Rurales, 10, rue de Westhoffen - BP 82, 67036 Strasbourg Cedex, Tél : 03 88 29 20 29, [famillesrurales3@orange.fr](mailto:famillesrurales3@orange.fr)**

## Le chèque énergie : avantages et démarches



Le chèque énergie vient remplacer l'actuel dispositif d'aide aux ménages en difficulté que sont les tarifs sociaux de l'énergie. Il s'agit d'un véritable titre de paiement attribué automatiquement aux personnes précaires, sous conditions de revenus, pour une couverture complète des besoins énergétiques. Ce dispositif est expérimenté depuis le 1er mai 2016 dans quatre départements : l'Ardèche, l'Aveyron, les Côtes d'Armor et le Pas-de-Calais. Il devrait être généralisé au reste du pays le 1er janvier 2018.

Le chèque énergie est utilisable pour payer des factures d'énergie dans le logement (électricité, gaz, mais aussi bois, fioul, gaz bouteille...), des travaux d'amélioration de la qualité environnementale du logement ou encore des dépenses pour maîtriser sa consommation d'énergie dans le logement. Son montant varie entre 48 et 227€ par ménage et par an.

Le dispositif chèque énergie ouvre droit aux mêmes protections que les tarifs sociaux (maintien à pleine puissance pendant la trêve hivernale en cas d'impayé, abattement sur les prestations du distributeur, délais de paiement de 15 jours supplémentaires), mais l'attribution de ces protections n'est pas automatique. En effet, elle nécessite que les bénéficiaires retournent à leur fournisseur d'énergie leur chèque énergie ou une attestation, **Pour plus d'informations :** <https://www.chequeenergie.gouv.fr/>

## La plateforme « Allo prévention expulsion »



La Fondation de toutes les causes

En 2016, en France, près de 500 000 ménages devaient faire face à des impayés de loyer. Cette même année, ce sont 168 000 assignations au tribunal qui ont été envoyées à des locataires à des fins d'expulsion, principalement pour raison d'impayés. Portée par le Fondation Abbé Pierre, cette plateforme téléphonique s'est spécialisée depuis 2009 sur la prévention des expulsions. Elle met à disposition des personnes ou des professionnels un numéro vert : 0 810 001 505. Sur le site de la Fondation, vous retrouverez également de nombreux conseils à chaque étape de la procédure: <http://www.fondation-abbepierre.fr/outils-et-informations/procedure-expulsion-pour-impaye>

## Bon à savoir

Recouvrement amiable des créances : L'Institut national de la consommation (INC) met à jour sa fiche pratique <http://www.conso.net/content/le-recouvrement-amiable-des-creances>

Païement en espèces : que peut-on faire ou ne pas faire ?

Un rappel important sur la place des espèces dans le droit français, par l'INC

<http://www.conso.net/content/payer-en-especes-les-pieces-et-les-billets-de-banque>

## Quoi de neuf à l'Udaf ?

### Protection juridique des majeurs et accompagnement

Les services de l'Udaf ont connu une activité soutenue au cours du premier semestre 2017 avec un nombre de mesures en augmentation pour le service de protection juridique des majeurs. Ceci a conduit l'Udaf à adresser un courrier aux juges des tutelles les informant de la difficulté à ouvrir les mesures dans le délai légal des trois mois. Pour le service accompagnement, le nombre de mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial augmente légèrement, les mesures d'accompagnement judiciaire sont stables. Quant aux mesures d'accompagnement social personnalisé, exercées avec le Conseil départemental, elles sont peu mises en œuvre. L'activité des services a fait l'objet d'une évaluation externe par le cabinet Eliane qui a rendu son rapport intermédiaire en juillet.

### Nouvelles du Réseau

réseau d'accompagnement des

## PARENTS

Le Réseau conforte sa présence au plus près des territoires en organisant, en lien avec les acteurs locaux, des Locales

et en proposant des ressources avec les Matinales. La Lettre du Réseau, à parution trimestrielle, comme le site [www.reseaudesparents67.fr](http://www.reseaudesparents67.fr), mis à jour quotidiennement, apportent des témoignages réguliers sur l'activité des acteurs de la parentalité dans le département.

Calendrier des Locales et initiatives locales réalisées au cours du premier semestre 2017 :

L'objectif est de créer des points de convergence pour rendre visibles les actions et les missions de chacun, pour réfléchir ensemble et comprendre comment se compléter, s'enrichir mutuellement.

17 janvier (Benfeld), 27 janvier (Saverne, petit-déj' des partenaires), 6 février (Wissembourg), 7 février (Sélestat, rencontre des référents locaux), 27 janvier (Saverne), 7 février (Sélestat), 14 mars (Bouxwiller), 15 mars (Rosheim), 16 mars (Haguenau), 21 mars (Hoerdt),

22 mars (Lingolsheim), 9 mai (Wissembourg, petit-déj' des partenaires), 23 mai (Wissembourg), 30 mai (Saverne, Erstein, Mutzig et Vendenheim), 1er juin (Haguenau)

Calendrier des Matinales:

L'objectif est de faire connaître des outils pédagogiques, avec l'appui des partenaires du Réseau. 2 février (Bischwiller), 3 mars (Benfeld), 4 avril (Strasbourg), 4 mai (Bouxwiller), 9 juin (Hoenheim), 4 juillet (Barr)

### Les Espaces de Vie Sociale

L'Udaf accompagne 2 nouvelles associations qui ont obtenu un agrément de préfiguration Espaces de Vie Sociale (EVS): La Clé des Champs à Strasbourg et l'association Envie d'Être à Ingwiller. Une cinquantaine d'EVS sont aujourd'hui en activité sur le territoire du Bas-Rhin.



### Les Olympiades de Famille Gouvernante

Juin et la belle saison sont l'occasion pour les maisons Familles Gouvernantes de se retrouver pour le moment festif des Olympiades. C'est ce qu'elles ont fait cette année encore à Weiler, tout en accueillant le Bureau de l'Udaf au complet le 21 juin, premier jour d'été.



### Présence éducative sur le Net

Dans le cadre du travail initié par la CAF, l'Udaf, la FD CSC, la FD MJC et la Maison des Adolescents, une journée de sensibilisation **Présence Éducative sur le Net** a été organisée le 13 juin à l'Eurométropole de Strasbourg. Cette journée, destinée aux professionnels et bénévoles, a réuni près de 130 participants. Patrice Huerre, pédopsychiatre, intervenant sur « Les adolescents et le numérique », a mis l'accent sur les opportunités que peut présenter le développement de ces outils et leur utilisation par les jeunes, la présentation du dispositif Promeneurs du Net et de son déploiement dans le Bas-Rhin; suivies de 8 ateliers ayant pour objectif de faire découvrir aux différents acteurs des outils pédagogiques pour l'accompagnement des jeunes et de leurs parents. Par ailleurs, **un appel à projet a été lancé courant mai pour soutenir le développement d'actions innovantes** en matière d'accompagnement des jeunes et des parents sur cette thématique. Les projets peuvent être déposés tout au long de l'année et sont validés par un comité de pilotage inter partenarial (CAF, FD CSC, FD MJC, Maison des Adolescents et Udaf). Les informations relatives à cet appel à projet sont disponibles sur le site du Réseau des Parents. [www.reseaudesparents67.fr](http://www.reseaudesparents67.fr)



**L'Unafam** lance son appel à projets sur les **Thérapeutiques et Accompagnements en psychiatrie.**



L'Unafam (Union nationale de familles et amis de personnes malades et / ou handicapées psychiques) est une association reconnue d'utilité publique, membre de la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau (FRC), qui accueille, écoute, soutient, forme et accompagne les familles et l'entourage de personnes souffrant de troubles psychiques sévères.

L'Unafam a pour principal objectif d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique. Le soutien à la recherche visant au développement de nouvelles stratégies pour la prévention des pathologies psychiques et leur meilleure prise en charge constitue l'une de ses toutes premières priorités. Pour l'année 2017, l'Unafam, en sa qualité de membre de la FRC, a lancé le 3 juillet un Appel à Projets sur le thème Thérapeutiques et Accompagnements.

Des projets relevant des sciences bio-médicales mais aussi des sciences humaines et sociales appliquées aux troubles psychiques sévères (schizophrénie, troubles bipolaires, dépressions sévères, psychoses graves, troubles obsessionnels compulsifs - mais n'entrent pas dans le périmètre de cet appel à projets : les troubles du spectre autistique, les troubles psychiques consécutifs à une lésion cérébrale acquise : traumatisme crânien, AVC) seront pris en considération pour l'attribution d'une subvention de 30 000 €. Date limite d'envoi des dossiers : 25 août 2017, par voie électronique exclusivement à [prixrecherche@unafam.org](mailto:prixrecherche@unafam.org). Contact : Michel Hamon, 06.17.98.32.41 - [michel.hamon@unafam.org](mailto:michel.hamon@unafam.org)



**La Confédération Syndicale des Familles en première ligne sur la question du logement**

Edmond Wolff, Président de la CSF du Bas-Rhin, a été invité à la table ronde organisée par DOMIAL le 29 juin 2017 au Musée d'Art Moderne à Strasbourg. Il a rappelé à l'assistance les revendications portées par l'association au nom des locataires et des familles. Concernant la réforme des attributions de logements sociaux, la CSF accompagne et soutient le processus initié sur l'Eurométropole Strasbourg afin d'administrer avec plus d'efficacité et de transparence l'attribution des logements sociaux. Mais il a rappelé que cette réforme ne compensera pas la pénurie de logements. En effet, la baisse du financement du logement social qui repose dorénavant quasi exclusivement sur l'emprunt

et les fonds propres des bailleurs (remboursé par les loyers des locataires) ne permettra pas de répondre à la demande croissante des familles. Il en a appelé au sens des responsabilités des pouvoirs publics pour qu'un plan ambitieux de financement du logement social voit enfin le jour. Concernant la loi Egalité et Citoyenneté, il a rappelé le soutien de l'association à toute initiative permettant de favoriser la mixité sociale et éradiquer la ghettoïsation des quartiers populaires. Au-delà de l'effet d'annonce, cette loi apportera-t-elle des changements ? Sans moyen, Edmond Wolff prédit des effets limités. Il a par ailleurs constaté avec regret que la composition du nouveau gouvernement illustre la dilution de ces problématiques centrales parmi d'autres. Cela apparaît comme un signal inquiétant en début de cette nouvelle mandature. Face à cela, la question de l'implication active du nouveau gouvernement sur ces sujets se pose légitimement. La CSF, toujours présente auprès des familles modestes dans les quartiers populaires, demande à ce que leurs préoccupations fondamentales soient relayées et prises en compte au plus haut niveau de façon claire et affichée ! C'est pourquoi, elle redoublera de vigilance sur les lois et projets menés dans ces domaines. La CSF continuera de porter avec force les valeurs humanistes, progressistes et de justice sociale pour toutes les familles ! (source : la page Facebook de la CSF).

**Protestants en fête, à Strasbourg, les 27, 28, 29 Octobre 2017**



Trois jours de fête pour vivre la fraternité ! Les associations familiales protestantes du Bas-Rhin sont heureuses d'accueillir à Strasbourg la Fédération protestante de France et l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine, qui organisent à Strasbourg du 27 au 29 octobre 2017 la troisième édition de Protestants en fête ! Trois jours de rencontres, d'animations et de célébrations sur le thème de la fraternité. En point d'orgue un culte au Zénith Strasbourg-Europe, retransmis en direct. Protestants en fête se veut être « une manifestation multidimensionnelle et intergénérationnelle, culturelle et interculturelle, sociale, festive et culturelle. » Au-delà des 250 000 protestants alsaciens mosellans et plus globalement des 1,3 millions de protestants en France, l'événement ambitionne une ouverture large à tout public notamment autour des trois thématiques phares : la fraternité, l'exil et l'environnement.

Une dynamique interreligieuse, œcuménique, transfrontalière et internationale est également enclenchée. Protestants en fête est un événement culturel d'envergure ouvert à tous.

## « E-écrivain public »

**L'Association Familiale Laïque** (AFL) a le plaisir de vous présenter son action: « E-écrivain public », accès aux droits, à l'information pour tous : Réduire la fracture numérique pour vivre avec son temps : accueil et accompagnement individuel du public pour les TIC, E-services, dématérialisation ; actions d'information/formation collectives : exemples et cas concrets.

Pour permettre à tout le monde d'accéder aux droits (CAF, Pôle emploi, CPAM, Carsat, Impôts...), d'accéder à l'information (Education nationale, Sncf, Cts...), de devenir autonome dans ses démarches auprès des services publics et assimilés, dans tous les domaines de la vie, de trouver/retrouver sa place de citoyen, de parents, de consommateurs, d'appliquer les règles de respect et de politesse sur Internet, d'être sensibilisé aux dangers du « virtuel », de prendre/reprendre confiance en soi (milieu familial, privé, professionnel et sociétal), de rompre l'isolement (communication virtuelle, formations collectives)

Permanences individuelles les jeudis de 14h à 16h et sur rendez-vous, **dans les locaux de l'association, 27 rue Lavoisier 67200 Strasbourg**. Réunions collectives d'information thématiques mensuelles (comment dématérialiser, sécuriser ses données, les bonnes pratiques...).



Associations Familiales Laïques

Le Bas-Rhin établit ainsi un schéma départemental visant à optimiser, à coordonner et à mutualiser l'offre, ainsi que les complémentarités nécessaires. L'Udaf est un partenaire actif de cette démarche.

## L'Education nationale manque de professeurs

(source ; La Croix, édition du 20 juillet 2017) Les résultats des concours de professeurs des écoles (CRPE) et du second degré (Capes), connus depuis début juillet, montrent un nombre toujours aussi élevé de postes non pourvus dans l'Education nationale. Déjà secouée par les réformes successives des rythmes scolaires et du collège, l'Education nationale doit faire face à un nombre de postes non pourvus qui reste élevé dans le primaire et le secondaire. 573 postes de professeurs des écoles seraient non pourvus à la rentrée prochaine. Du côté des collèges et lycées, la désaffectation est plus grande encore avec plus de 1 600 postes qui seraient non pourvus sur les 8 500 postes offerts, soit 1/5e. Certaines matières en souffrent davantage que d'autres. Les langues tout particulièrement. D'autres sections, comme l'histoire-géographie, la SVT ou l'espagnol semblent, à l'inverse, être totalement préservées de ce phénomène, avec un taux d'occupation plein.

Ce déficit de titulaires va conduire mécaniquement à l'arrivée de nombreux contractuels, Cette pénurie de professeurs contraste avec l'ambition affichée par le nouveau ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, de dédoubler les classes de CP en réseaux d'éducatrices prioritaires (REP +).

## Informations diverses



### Le schéma départemental de l'accessibilité des services au public

Le principe d'amélioration de l'accessibilité des services au public est inscrit dans la loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe). Mais, le terme d'accessibilité des services est souvent utilisé au sens restreint de l'accessibilité physique des équipements, pour des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Or, ce n'est qu'une composante d'une notion plus vaste et plus complexe, qui renvoie à la facilité pour un usager de disposer d'un service : le temps et la facilité d'accès ; la disponibilité administrative, culturelle et sociale du service ; son coût et son tarif son niveau de qualité ; la possibilité pour l'usager de choisir entre plusieurs opérateurs ; l'information sur l'existence et les modalités du service; l'image du service et sa perception par l'usager.





## Rentrée 2017 : des coups de pouce aux familles !

Consciente des dépenses auxquelles elles doivent faire face à l'occasion de la rentrée scolaire et afin de les aider à en supporter le coût (achat de manuels, de fournitures, d'équipements, etc.) la Région Grand Est accompagne les familles à travers une série d'aides individuelles.

La Région Grand Est a souhaité adapter sa politique par la mise en place d'un ambitieux plan numérique éducatif qui s'articule autour de 4 axes :

- La transposition du manuel papier vers des ressources et manuels numériques
- La généralisation d'un espace numérique de travail unique sur l'ensemble du Grand Est
- Le soutien à l'équipement individuel des lycéens
- Le déploiement des infrastructures de réseau, notamment WiFi dans les établissements.

A l'occasion de la rentrée scolaire 2017, 49 établissements feront l'expérimentation des ressources numériques.

**Pour les établissements du Grand Est qui entrent dans l'expérimentation numérique à la rentrée 2017**

- **Grand Est : Equipement numérique des familles**

**Pour les autres établissements**

- **Alsace : Prime Régionale de Scolarité**
- **Champagne-Ardenne : Carte Lycéo**
- **Lorraine : Carte Multipass +**

## Appel à projets Fondation de France 2017 : Personnes Agées

Date limite de réception des dossiers : 28 août 2017

La Fondation de France a le plaisir de vous adresser ses appels à projets 2017 : «**Vieillir acteur et citoyen de son territoire**» ; «**Vivre ses choix, prendre des risques jusqu'au bout de sa vie**».

Ces appels à projets concernent les organismes à but non lucratif et visent à soutenir des projets d'intérêt général dans deux domaines :

- La participation des personnes âgées à la vie citoyenne locale ;
- Le respect des droits et des choix de vie des personnes âgées quel que soit leur état de santé et leur lieu de vie.

Vous trouverez les plaquettes de présentation des appels à projets ainsi que les dossiers de demande de subvention à télécharger sur le site internet de la Fondation de France à cette adresse :

[www.fondationdefrance.org/programme/grand-age](http://www.fondationdefrance.org/programme/grand-age).  
La Fondation de France Grand-Est se tient à votre disposition pour tout complément d'information sur ces appels à projets :

Anne CHARTON, Assistante de Gestion Régionale  
Fondation de France Grand Est, 10 rue Sainte Marguerite, CS 9001267083 Strasbourg Cedex.

Tél: 03 88 22 78 68 [grandest@fdf.org](mailto:grandest@fdf.org)

Fondation  
de  
France

La Fondation  
de toutes les causes

## Agenda

Retrouvez l'agenda des associations familiales et de leurs partenaires sur le site de l'Udaf Bas-Rhin :

<http://www.udaf67.fr/fr/accueil.html>